

*Le développement des technologies (ordinateur portable, Internet, réseaux mobiles...) et la recherche permanente de plus de flexibilité par l'entreprise ont entraîné de nouvelles formes de travail (télétravail, travail à domicile, travail temporaire, travail en régie, location de service).*

*Qualifier cette relation contractuelle, définir les obligations et les responsabilités du personnel, protéger la valeur informationnelle créée par ce dernier, appréhender la loi sur le service de l'emploi et de la location de services, tels sont les sujets du présent séminaire.*

*Cette formation s'adresse aux DRH, GRH, juristes, directeurs de l'information et de la sécurité, aux risk managers, aux compliance officers et toute autre personne concernée.*

#### OBJECTIFS :

- Etudier les dispositions générales et spécifiques au contrat de travail des informaticiens
- Définir le sort des inventions et créations immatérielles
- Appliquer le droit spécifique au télétravail et au travail à domicile
- Cadrer les obligations lors du recours aux entreprises soumises à la Loi sur le service de l'emploi et de la location de services (LSE)

**DUREE : 8h00**

**NIVEAU : tout public**

Le séminaire est animé par **Nicolas Rosenthal**, expert juridique qui dispose d'une vaste expérience tant de la conformité de systèmes d'information que de la Gouvernance d'entreprise.

**E-DROIT** est un Cabinet juridique de conseils dans le domaine de la gouvernance d'entreprise et la conformité réglementaire des systèmes d'information. Nous vous accompagnons dans les défis posés par l'environnement réglementaire grâce à l'analyse liée aux lois émergentes, à l'usage des technologies et à l'impact sur votre entreprise.

#### PROGRAMME :

##### 8H15 **DISPOSITIONS GENERALES PROPRES A TOUT CONTRAT DE TRAVAIL**

- Définition du contrat de travail
- Prestation personnelle du travailleur
- Mise à disposition par le travailleur de son temps
- Rapport de subordination et salaire
- Clauses essentielles
- Clauses secondaires
- Règlement du personnel

##### Les différents types de contrats de travail

- La durée déterminée : contrats en chaîne et contrat en cascade
- La durée indéterminée : contrats successifs et contrat en cascade

##### **LES ASPECTS SPECIFIQUES DU CONTRAT DE TRAVAIL DES INFORMATIENS DANS LES ENTREPRISES**

##### Les clauses concernées

- Quelle durée prévoir pour la période d'essai ?
- Avantage de la clause de fidélité et exemple
- L'obligation de discrétion
  - La limite de l'obligation de discrétion et les sanctions encourues selon les secteurs (banque, assurances, médical...)
  - Comment prolonger l'obligation de discrétion et exemple de clause
- Obligation de non-concurrence et sanction en cas de manquement à cette obligation
  - Conditions de validité des clauses de non-concurrence
  - Les conséquences de la clause de non-concurrence sur le nouvel employeur
  - Exemples de clauses de non-concurrence
- Droits aux inventions et autres biens immatériels
  - Inventions
  - Designs
  - Droit d'auteur
    - Droits sur les logiciels
      - Distinction entre droits patrimoniaux et droit moraux
      - La problématique de la documentation des logiciels

##### 12H15 Pause

**SEMINAIRE SUR DEMANDE****INFORMATIQUE ET CONTRAT DE TRAVAIL: QUESTIONS LIEES A L'EMBAUCHE DU PERSONNEL****14H00 LE TELETRAVAIL FACE AU TRAVAIL A DOMICILE**

- La définition du télétravail
- Quel est le texte applicable?
- Avantages et inconvénients de cette formule
- A qui s'adresse en priorité le télétravail?
- Comment est fixé le salaire?

**Problèmes juridiques du télétravail**

- Qualification et statut juridique
- Assimilation au travail à domicile?
- Les conditions administratives du travail à domicile

**Informations sur l'organisation, le contenu du séminaire et sa facturation**  
**Email : secretariat@e-droit.ch**

**LES ASPECTS SPECIFIQUES DU CONTRAT DE TRAVAIL DES INFORMATIENS DANS LES ENTREPRISES DE SERVICES D'INGENIERIE INFORMATIQUE et DANS LES ENTREPRISES SOUMISES A LA LOI SUR LE SERVICE DE L'EMPLOI ET DE LA LOCATION DE SERVICES (LSE)****Les raisons de cette spécificité**

- Les différents types de contrats
  - Contrat de travail temporaire
  - Contrat de mission
  - Contrat de Régie (mise à disposition de travailleurs à titre principal)
  - Contrat de location de services
  - Contrat de prestation de services (contrat d'entreprise et contrat de mandat)

**Quelles sont les entreprises soumises à la LSE**

- Le statut du personnel d'une entreprise soumise à la LSE
- Spécificités du contrat de travail d'une entreprise soumise à la LSE

**L'application des conventions collectives de travail avec déclaration d'extension**

**La Directive commune du 1<sup>er</sup> juillet 2008 sur les incidences de l'Accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE et de l'Accord AELE sur les prescriptions régissant le placement et la location de services**

**18H00 Clôture du séminaire par la remise d'une attestation de formation**